

Année	Diplômes accordés après examen.	Autres diplômes.
1887.....	19	11
1888.....	19	1
1889.....	40	34
1890 (élection gén.).....	42	40
1891.....	34	25
1892.....	10	10
1893.....	26	7
1894 (élection gén.).....	41	73
1895.....	65	6
1896.....	79	4

Ainsi, l'hon. G. W. Ross, en 1892, n'a accordé que dix diplômes spéciaux ; en 1893, sept ; mais, en 1894, date des élections générales, 73. Peut-il y avoir une preuve plus manifeste de l'asservissement à la politique d'un ordre de choses qui, par sa nature même, demande, au contraire, à en être séparé et disjoint ?

Et c'est pourtant au nom du progrès qu'on voulait nous doter de ce régime, dans la province de Québec ! Il est heureux qu'il se soit trouvé une Chambre Haute assez courageuse pour faire son devoir en repoussant le projet de loi Robidoux.

L'honorable M. Cameron a donné avis à la législature du Manitoba qu'il l'invitera à adhérer aux conclusions d'un mémoire adressé au gouvernement fédéral en vue d'obtenir le fameux octroi de \$300,000 pris à même le fonds provenant de la vente des terres affectées au soutien des écoles. On sait que le Sénat a refusé, l'année dernière, son approbation à cette politique. Nous serions curieux de savoir quelles raisons on peut bien apporter pour l'amener à se déjuger sur cette question.

Le gouvernement manitobain s'est-il départi de son rôle de contempteur de la constitution par la persécution qu'il a organisée contre les écoles catholiques ? Mais il y a quelques mois à peine, l'honorable M. Greenway déclarait que l'attitude et les intentions de son gouvernement sont les mêmes aujourd'hui qu'au début de cette persécution. De quel droit alors viendrait-il solliciter les faveurs d'un pouvoir qui l'a maintes fois invité à rentrer dans l'ordre et aux intimations duquel il a constamment répondu par des refus catégoriques et une résistance obstinée ?

Or, c'est bien une faveur qu'il sollicite. En vertu de la loi, il n'a droit qu'à l'intérêt " des deniers réalisés par la vente des terres scolaires ". Cet intérêt lui est servi annuellement. Pourquoi vouloir le capital ? Pourquoi vouloir contrôler directement